

## Date d'expiration de l'option d'achat de 10 millions d'actions Atari consentie par Ker Ventures, LLC à Wade J. Rosen Revocable Trust fixée au 11 novembre 2020

Paris, le 2 novembre 2020 – Compte tenu de la fenêtre négative liée à la publication du rapport financier annuel d'Atari, la date d'expiration de l'option d'achat de 10 millions d'actions Atari accordée par Ker Ventures, LLC à Wade J. Rosen Trust avait été fixée à 10 jours de bourse après la publication dudit rapport. Cette publication étant intervenue le 28 octobre 2020, l'option vient désormais à expiration le 11 novembre 2020. Les autres termes et conditions de l'option demeurent inchangés.

## A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com et www.atari-investisseurs.fr. Les actions Atari sont cotées en France sur Euronext Paris (Compartiment C, Code ISIN FR0010478248, mnémo ATA), en Suède sur Nasdaq First North sous la forme de certificats de dépôt (Code ISIN SE0012481232, Ticker ATA SDB) et sont éligibles au programme Nasdaq International aux Etats-Unis (Compartiment OTC - Ticker PONGF).

## **Contacts**

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier Tel +33 1 83 64 61 57 - pm@atari-sa.com

Calyptus - Marie Calleux
Tel + 33 1 53 65 68 68 – atari@calyptus.net

Ceci est une information qu'Atari SA est obligé de publier en vertu du règlement européen sur les abus de marché (MAR). L'information a été soumise pour publication par les personnes de contact mentionnées ci-dessus, le 2 novembre 2020 à 08h30 CET.